

Samedi, 28 Décembre 2013 09:50

La Bourse d'Alger peine à se développer

Quand la masse monétaire vient à manquer...



Le naissant marché boursier algérien souffre d'un manque flagrant de liquidités. Une Bourse d'Alger animée, dynamique et performante n'est pas pour demain. Le chemin, pour que le naissant marché financier algérien atteigne sa vitesse de croisière, est encore long. Ce constat, partagé d'ailleurs par de nombreux experts, est engendré par d'épineux problèmes qui entourent cette place boursière, plombant ainsi son essor. L'une des principales contraintes a trait à un manque flagrant de liquidités. La Bourse demeure, depuis sa création en 1997, dépourvue d'une masse monétaire suffisante. L'argent qui devait créer cette animation, ce dynamisme dont elle a toujours souffert, est malheureusement détenu par les banques et le secteur informel. L'insuffisance des financements et l'accès difficile aux crédits dissuadent de ce fait les entreprises à tenter une introduction dans cet espace des cotations. Elles préfèrent utiliser le peu de finances dont elles disposent pour son propre développement. Cependant, un tel obstacle ne se pose guère pour les entreprises publiques étant donné que c'est l'État, lui-même, via ses banques qui possède toute la masse monétaire. Celle-ci, estime Abdelouahab Rahim, président de l'Union nationale des investisseurs (Uni), doit être libérée du secteur public et de la sphère de l'administration au profit de l'économie nationale. "Nous plaçons pour une répartition équitable de cette masse monétaire pour un démarrage effectif de la bourse", souligne-t-il au cours d'une rencontre organisée jeudi par l'Uni. Un avis partagé, plus au moins, par le directeur général de la bourse, Yazid Benmouhoub, qui reconnaît l'existence de problème de liquidités qui intensifie la léthargie du marché des valeurs mobilières en Algérie. Dans toutes les places de par le monde, un titre acheté est vendable à n'importe quel moment lors des cotations. Ce n'est pas le cas dans notre pays où de nombreux détenteurs de titres n'arrivent plus à vendre. La difficulté se situe en fait au sein des banques publiques. L'autre écueil auquel est confronté la société de gestion de la bourse des valeurs mobilières (Sgbv) est son incapacité, du moins pour le moment, à attirer le potentiel épargne disponible sur le marché. Là aussi, l'on relève une sensibilisation et une vulgarisation déficientes de la part des responsables. D'où la décision de se rapprocher davantage des opérateurs économiques et du monde de l'entreprise de manière générale. Un programme est tracé dans ce sens et vise à aller convaincre les investisseurs les plus réticents à opter pour une admission en bourse.

Un marché boursier pour les PME

Les sensibiliser sur les bienfaits de ce marché financier liés, entre autres, aux dividendes et surtout à la notoriété dont bénéficiera sur le plan international chaque entreprise introduite. Une telle démarche commence petit à petit à avoir son effet notamment après que le gouvernement ait pris des décisions pour la relance de la Bourse d'Alger. L'Exécutif envisage de porter à 50 la liste des entreprises cotées en bourse avec une capitalisation de 10 milliards de dollars d'ici à 5 ans. Le Conseil des participations de l'État (CPE) a d'ores et déjà sélectionné huit nouvelles entreprises publiques pour une entrée en Bourse. Il s'agit de l'opérateur historique de téléphonie mobile, Mobilis, de l'entreprise de travaux publics, Cosider, de trois cimenteries relevant du groupe Gica, de la banque Crédit populaire d'Algérie (CPA) et de la société des assurances Caar. À ce premier lot, s'ajoute l'entreprise privée Avenir Décoration. Par ailleurs, un expert en finance, invité à cette rencontre, avoue que certaines dispositions du nouveau système comptable et financier en vigueur depuis 2010 ne s'adaptent plus aux différents mécanismes qui composent le marché boursier en Algérie. Pour lui, le système comptable ne fournit pas la situation patrimoniale exacte de l'entreprise. Ce qui risque de fausser l'audit comptable et les diverses procédures requises pour une admission en bourse. Une chose est sûre, une bourse sans le privé n'en est pas une. Les dirigeants de la Sgbv doivent, par conséquent, orienter leurs efforts vers les entreprises privées. Or, vu le caractère familiale de ces sociétés, ils trouveront des difficultés à persuader leur patron et les ramener sur ce terrain inhabituel, voire infréquentable pour eux. La transparence totale ayant trait aux bilans et à la gestion... dont doit faire preuve toute entreprise désireuse d'entrer en bourse, ne va que les dissuader d'un tel objectif. Sur un autre registre, le programme de relance de la Bourse prévoit un amendement de son règlement général. De nouvelles dispositions réorganisent ainsi la cote et favorisent la création d'un marché dédié aux PME. La cote officielle de la bourse des valeurs mobilières comporte désormais un marché de titres de capital et un autre de titres de créance. Le premier est composé d'un marché principal destiné aux grandes entreprises et d'un autre au profit des PME. Le deuxième concerne les titres de créance émis par les sociétés par actions, les organismes publics et par l'État. Le marché boursier dédié aux PME peut assurer un financement complémentaire à celui des banques, des ressources nécessaires à son développement et une amélioration de la notoriété et la pérennité de l'entreprise. Reste à savoir si la Bourse d'Alger connaîtra à l'avenir l'évolution escomptée ou restera, au contraire, sempiternellement dans ses premiers balbutiements...

B. K